

## Déclaration liminaire au CSAL du 04 Avril 2024

Monsieur le Président,

La petite musique du déficit incontrôlé et de l'inéluctable austérité montait depuis plusieurs jours, sur un air de déjà-entendu. L'intervention de Gabriel Attal au 20 h de TF1 a confirmé ce singulier manque d'originalité.

Rigueur, austérité... Ces mots font sérieux.

Ce qui n'est pas sérieux, ce sont ces ministres qui viennent nous expliquer, graphiques et chiffres à l'appui, que l'heure est grave. Les mêmes qui ont fait voter un Projet de Loi de Finance 2024 qui prévoyait un déficit en baisse il y a quelques mois et qui prétendaient, l'année dernière, anticiper la situation des caisses de retraites dans plusieurs dizaines d'années.

Agiter un épouvantail n'en fait pas une réalité. La France n'est pas en faillite. Elle est l'un des pays les plus riches de la planète. Les entreprises du CAC 40 ont dégagé 146,2 milliards de bénéfices en 2023, 97 milliards de dividendes ont été distribués à leurs actionnaires tandis que les énergéticiens ont généré 42 milliards financés par le consommateur et le contribuable et sans rapport avec le coût de production.

Après le plan d'économies de 10 milliards d'euros en 2024, les ministres de l'Économie et des Comptes publics ont annoncé un nouveau tour de vis budgétaire pour 2025, avec 20 milliards d'euros d'économie supplémentaires à la clé. L'idée est de ramener le déficit public sous les 3 % du PIB en 2027... Après le "quoi qu'il en coûte", voici venu l'ère du « on vous prend tout, mais c'est pour votre bien ! ».

Pour l'anecdote, quelques jours après l'annonce du plan d'économies pour 2024, le très attendu rapport du comité de l'intelligence artificielle, installé par l'exécutif en septembre dernier, a été remis à Emmanuel Macron. Un investissement de 10 milliards d'euros est recommandé pour déployer l'Intelligence Artificielle dans le service public, résumant ainsi les 130 pages et 25 recommandations de ce rapport d'experts... Un raccourci voudrait que l'on arrive à la conclusion suivante : pour le bien du pays, il faut supprimer des services publics et investir dans l'intelligence artificielle. Cela donnera l'impression du maintien d'un service public. Raccourci, vraiment ?

Revenons sur les économies annoncées et les pistes de réflexion pour y arriver.

Du côté des dépenses de l'État, notre ministère va chercher à raboter les dispositifs en faveur de la jeunesse, la formation professionnelle, les aides au secteur du cinéma, lutter contre l'absentéisme dans la fonction publique, tailler dans la loi de programmation militaire, réduire les dépenses immobilières des ministères...

Côté social, économiser sur les médicaments, mieux cibler les remboursements pour affection longue durée... Et puis alléger le coût des politiques de l'emploi en continuant à durcir les conditions d'indemnisation du chômage.

Mais ce n'est pas tout. Pour tenir l'objectif d'un déficit en dessous de 3 % en 2027, il faudra à nouveau trouver une quinzaine de milliards d'euros de dépenses à réduire en 2026 et 2027.

Le gouvernement veut trouver 10 milliards en 2024 et 50 milliards d'ici 2027 ?

Nous avons plusieurs pistes à proposer (liste non limitative) :

– Fin des cadeaux aux entreprises (110 milliards en 2023) et notamment la suppression des exonérations de cotisations patronales. Ce dispositif tire les salaires vers le bas et a coûté 88 milliards d'euros en 2023. Un chiffre qui dépassera les 90 milliards en 2024.

– Une autre politique fiscale :

> la taxation à 1 % des dividendes. Si les dividendes de 2023 étaient taxés à 1 %, cela rapporterait près d'1 milliard d'euros de recettes,

> la fin du prélèvement forfaitaire unique (PFU) et de l'impôt sur la fortune Immobilière (IFI). Rétablir un véritable impôt sur la fortune, progressif dont la base taxable serait constituée des patrimoines immobiliers et financiers (entre 1,5 et 10 milliards),

> une revue des niches fiscales, qui s'élèvent en 2022 à 94,2 milliards d'euros, permettant de déterminer celles qui doivent être supprimées ou réformées : l'objectif étant d'en réduire le coût et le nombre afin d'élargir les assiettes de l'IR et de l'IS notamment (estimation de 15 à 20 milliards d'euros),

> la fin de la baisse des impôts de production qui a engendré une chute de rentrées fiscales de 14 milliards d'euros depuis 2021 et une perte d'autonomie financière toujours plus grande pour les collectivités locales ,

> la mise en place d'un Impôt sur les sociétés (IS) progressif,

> le rétablissement d'une progressivité régulière de l'impôt sur le revenu en revoquant le barème, en intégrant l'ensemble des revenus et en revalorisant le taux supérieur,

> en appliquant une réelle politique de lutte contre la fraude fiscale que nous estimons entre 80 et 100 milliards/an,

> en taxant les superprofits (environ 20 milliards de recette),

– La réduction du temps de travail pour un travail pour tous.

De l'argent, il y en a ! Pourtant ce gouvernement fait le choix de s'en prendre à celles et ceux qui ont déjà le moins, qui plus est en les stigmatisant.

Il revisite ainsi l'image de Robin des Bois et se pare d'une nouvelle maxime : « voler toujours aux pauvres pour donner encore plus aux riches »... Tel peut-être résumé le paysage budgétaire défini ces derniers jours.

C'est dans ce contexte qu'Amélie Verdier arrive à la tête d'une administration où les pertes de repères frappent tous les acteurs : Les usagers qui ne comprennent pas ce qui est attendu d'eux (exemple de GMBI), les professionnels confrontés à une e-administration qui n'est pas suffisamment à l'écoute de leur besoin de proximité, les personnels qui subissent des injonctions contradictoires, voient le service public mis à mal, les chaînes de travail fragmentées et les socles de connaissances émiettés.

Pour que notre administration reste essentielle et indispensable au fonctionnement de la société, il faut revoir la copie budgétaire.

À l'ordre du jour de ce CSAL, la présentation du budget 2024, associé à la réduction permanente des moyens alloués à la DDFIP 66, nous inquiète et nous interroge fortement. Quelle réalité pour les projets immobiliers à venir et l'impact sur les conditions de vie au travail des agents des Pyrénées-Orientales ?

Concernant la création du centre de contact des professionnels, le retour d'expérience de ces centres déjà opérationnels sur le territoire soulève de nombreuses questions.

Les premiers centres de contacts des professionnels ont été mis en place en septembre 2021. En amont de ces projets, Solidaires Finances Publiques a fréquemment alerté sur les risques de démantèlement de la mission de gestion des sociétés.

Avec 3 types de structures (SIE, antenne et CDC) pour gérer la vie des entreprises, le travail est morcelé, les tâches taylorisées avec pour conséquences une perte de sens des missions et une démotivation réelle pouvant à terme causer de nombreux RPS pour les agents et les agentes de la DGFIP.

Côté usagers, c'est la fin de l'interlocuteur fiscal unique qui n'existe plus que pour les grandes entreprises dont la gestion de tous les actes est confiée à la DGE.

Dans ce contexte et après plusieurs mois de recul, un bilan des deux premières vagues de mises en place des antennes extra-départementales et des CCPro serait nécessaire.

Or, comme souvent avec l'administration, au-delà du fait que le bilan est composé en grande partie d'éléments factuels et de synthèses, sans aucune analyse ; les résultats sont toujours positifs que ce soit en termes de gestion des missions, d'organisation interne fonctionnelle ou de formation.

Si sur le papier tout fonctionne, sur le terrain la réalité est bien différente.

- Au niveau du recrutement, comme nous nous en inquiétons, les CCpro sont composés en grande partie de stagiaires sortis de l'ENFiP et de contractuels (jusqu'à 45 % sur certains sites). Le Ccpro de Perpignan n'en fera sûrement pas exception.
- Dans plusieurs structures, le manque d'agents expérimentés ne permet pas la transmission des savoirs et des gestes métiers pourtant essentielle dans notre administration. Sans toujours avoir l'expérience requise, les stagiaires et contractuels se retrouvent à devoir jongler entre formation complémentaire et apprentissage sur le tas. Par ailleurs, la formation ayant été récemment réformée, Solidaires Finances Publiques a souvent dénoncé les effets délétères d'une formation au rabais, raccourcie, qui ne prend plus en compte les chaînes de travail, ne permet pas de s'entraîner sur des applications informatiques et d'être opérationnels lors de la prise de poste. C'est pourquoi plusieurs centres constatent déjà beaucoup de turn-over.

Pour finir sur ce point, pour de nombreux SIE, les postes ont été perdus avant l'ouverture effective et la prise en charge opérationnelle par les antennes de leurs missions dévolues. Ce décalage, que nous avons là aussi prédit, a entraîné des surcharges de travail conséquentes pour les collègues restés en sous-nombre dans les SIE.

- La formation semble assez hétérogène. Selon les lieux, les collègues ont eu des formations métiers suffisantes et professionnalisantes, ou au contraire trop superficielles et pas assez opérationnelles.

Nous vous laissons deviner quelle option nous déplairait le moins...

- Pour les usagers, au quotidien, le parcours devient parfois très compliqué.

Dans certaines régions, si le point d'entrée unique est le CCPro qui oriente ensuite le contribuable selon les demandes, c'est bien le numéro de l'antenne qui est sur tous les documents. Cela crée du trouble côté usagers et côté DGFIP avec des antennes noyées sous les appels, et des boucles d'appels qui se sont fait attendre des mois.

- La mission en elle-même, morcelée, a perdu de son intérêt et certains agents dénoncent des travaux devenus inintéressants, la réalisation de petits bouts de missions sans plus de sens.

Beaucoup de RDV sont pris par les CCPro pour le compte des SIE lorsqu'une réponse ne peut pas être donnée. Certains SIE se trouvent ainsi submergés, y compris en dehors des plages fixes ce qui n'est pas sans causer des problèmes de management. Les liens entre les différents services : SIE, antenne extra-départementales et CCPro n'ont lieu bien souvent qu'entre hiérarchie. Les agents déplorent le manque de fluidité entre ces services distincts, le manque de temps d'échanges avec leurs collègues alors que toutes et tous traitent pourtant des mêmes contribuables au quotidien.

Pour Solidaires Finances Publiques, ce démantèlement de nos missions est inacceptable. Il ne permet plus de garantir la qualité de nos missions de service public.

Pour les agents, le morcellement et la taylorisation des tâches, dans un contexte de suppressions massives de postes, entraîne une perte de sens au travail.

Nous continuerons à dénoncer les effets délétères de ces politiques de réorganisations incessantes sans que jamais ni les agents ni les représentants du personnel ne soient associés.

Enfin, nous vous rappelons l'importance de la visite médicale auprès de la médecine du travail avant l'arrivée sur ce service. La santé des agents ne doit pas être prise à la légère.

Retenez simplement, Mr le Président, que les agents en ont plus qu'assez de faire fonctionner cette administration à bout de bras, à bout de souffle et « quoi qu'il en coûte »...